

Table des matières

Lecture du texte de Ghislain Samson en version web “Le transfert des apprentissages, tout le monde en parle, mais...” ou avec le fichier PDF, accessible dans l'espace Références.

- Quelle est l'argumentation principale du texte ?
- Quels sont les aspects factuels relevés par l'auteur ?
- Quelles conséquences puis-je en tirer pour mes activités ?
- Si je devais contre-argumenter, qu'est-ce que je proposerais ?

<https://pedagogie.quebec.ca/le-tableau/le-transfert-des-apprentissages-tout-le-monde-en-parle-mais>

UNE DÉFINITION POSSIBLE DU TRANSFERT

Différentes définitions existent pour le transfert des apprentissages. Peu importe la définition retenue, certains points sont à considérer :

Le transfert implique la mise en relation et l'adaptation d'un apprentissage dans un contexte nouveau et inhabituel.

Le transfert mobilise non seulement de simples connaissances déclaratives, mais aussi des habiletés cognitives, métacognitives et des dispositions liées au contexte d'apprentissage et de mobilisation.

Le transfert fait appel à l'action (résolution de problèmes ou réalisation d'une tâche) et se différencie ainsi de l'application pure et simple des connaissances. Par exemple, l'accord d'un participe passé dans un exercice, puis dans une production écrite.

Le transfert constitue une part importante de la capacité d'adaptation et du développement professionnel.

From:

<https://wiki.eugeniedecre.com/> - **Formation en Conscience**

Permanent link:

https://wiki.eugeniedecre.com/doku.php?id=carnet:g5_transfert&rev=1768490688

Last update: **2026/01/15 16:24**

